

d) Marche à suivre pour la demande et l'inscription

La demande d'admission à une université canadienne doit être adressée, uniquement, au secrétaire de l'université qui fournit tous les renseignements concernant les cours offerts, les conditions d'admission, les frais de scolarité et autres. Il est recommandé à tout étudiant de faire sa demande d'admission au moins, et de préférence, 12 à 18 mois avant le début des cours qu'il désire suivre, sa demande pouvant être suivie d'un nombre imposant d'échanges de correspondance avant qu'il ne soit accepté par une université canadienne.

L'année scolaire canadienne est généralement divisée en deux semestres; elle commence à la mi-septembre pour se terminer en avril ou mai, une courte période de vacances étant prévue pour Noël. Toutefois, dans certaines universités, l'année scolaire se répartit en trois périodes: du début mai au début août; du début septembre à la fin décembre et du début janvier à la fin avril.

Lorsque l'université le lui demande, l'étudiant doit présenter ou faire parvenir, en son nom, un bulletin donnant le détail de son dossier scolaire (copie authentifiée du certificat de fin d'études secondaires et relevé officiel des notes obtenues tout au long des années d'études universitaires ou post-secondaires). Tous les documents originaux qui ne sont pas rédigés en anglais ou en français doivent être accompagnés d'une traduction certifiée ou légalisée. L'étudiant doit aussi s'assurer que les certificats qu'il présente comportent, si possible, le détail des cours suivis et des notes ou diplômes obtenus.

Après son admission à l'université, l'étudiant doit, chaque année, se présenter aux dates et jours fixés pour l'inscription de l'année en cours et payer les frais de scolarité voulus. Tout retard à l'inscription entraîne généralement des frais supplémentaires. Certains établissements offrent aux étudiants étrangers des programmes spéciaux d'orientation qui commencent immédiatement avant le début de l'année universitaire proprement dite.

II - Bourses d'études, de recherche, de poste d'assistant et autres modes d'aide financière

Les universités canadiennes disposent rarement de fonds pour aider les étudiants étrangers à venir poursuivre au Canada des études au niveau du baccalauréat. La plupart des bourses offertes par les universités et le gouvernement canadiens se limitent aux études de